



Fiche formation

"Recyclage certificat d'aptitude à l'exploitation des embarcations et des radeaux de sauvetage"

Intitulé de la Formation : « **RCAEERS** » - (Recyclage Certificat d'aptitude à l'exploitation des embarcations et des radeaux de sauvetage)

RS5860

Publié le : 01/01/2022

Lieu de Formation : EFPMA autre bord – Beauséjour 97 220 LA TRINITE

Finalité(s), Objectif(s) de la formation

Finalités

Sauver des vies humaines et réduire les risques Revalidation du certificat d'aptitude CAEERS pour une durée de validité de 5 ans.

Objectifs

L'apprenant sera capable, au sortir de la formation : de prendre la responsabilité d'une embarcation ou d'un radeau de sauvetage ou canot de secours pendant et après sa mise à l'eau, de faire fonctionner le moteur d'une embarcation de sauvetage, d'encadrer les survivants, de gérer les embarcations et radeaux après abandon du navire, d'utiliser les dispositifs de repérage, y compris de communication, signalisation et engins pyrotechniques et d'apporter les premiers secours aux survivants.

Type de formation (au sens de l'article L. 900-2 du Code du Travail : adaptation, promotion, prévention, acquisition, entretien ou perfectionnement des connaissances) :

- Durée en heures de formation : **centre 16 heures** (TEST – QCM et évaluations comprises)
- **6 à 14 stagiaires** (maximum)
- Durée hebdomadaire prévue : **35 heures**
- Validation des acquis : : Titre homologué par le Secrétariat d'état auprès du Premier Ministre chargé de la mer

Titre(s) visé(s)

Attestation de formation de « recyclage CAEERS » menant à la revalidation du certificat d'aptitude correspondant (CAEERS).

Ce certificat est soumis **à revalidation quinquennale**.

Texte(s) de référence

Arrêté du 24 juillet 2013 modifié par arrêtés du 09/03/2015 et 14/08/2015 relatifs à la revalidation des titres de formation professionnelle maritime – Annexe 3 - Appendice 3.

Site : <https://formations.mer.gouv.fr/>

Prérequis

- Être titulaire du certificat de base à la sécurité (CFBS). Ou une attestation de TIS en cours de validité*
- Aptitude médicale délivrée par un médecin des gens de mer

**Ces certificats et attestations vous seront demandés lors de l'inscription.*

Conditions de délivrance du titre (diplôme, brevet, certificat...)

- Avoir suivi et participé activement à la formation.
- Avoir atteint la norme de compétence minimale requise, décrite au tableau A-VI/2.1.
- Une évaluation continue de la pratique est réalisée par les formateurs, lors d'exercices.

- Un test de connaissances écrit (type QCM) vient valider la formation. La formation est attestée lorsque le (la) stagiaire a obtenu une note supérieure à 10.
- Être titulaire de l'attestation de formation et d'aptitude « recyclage CAEERS ».
- Avoir 18 ans, au moins et avoir accompli un service en mer d'une durée de 6 mois, à minima.
- Satisfaire aux conditions d'aptitude médicale spécifiées par décret n°2015-1575.

Programme modalité de formation et modalité d'évaluation de la formation

Programme de formation

	RCAEERS	Comporte les matières suivantes :	Durée	
			Théorique	Pratique
Recyclage Certificat d'aptitude à l'exploitation des embarcations et des radeaux de sauvetage	Cours Théoriques	<ul style="list-style-type: none"> • Les changements intervenus dans la réglementation. • Les changements intervenus dans la technologie. • L'accidentologie des embarcations et radeaux de sauvetage. 	4h	
	Cours Pratiques	<ul style="list-style-type: none"> • Interpréter les inscriptions figurant sur les radeaux de sauvetage. • Préparer et mettre à l'eau, en toute sécurité, embarcations et radeaux de sauvetage.** • Donner des ordres corrects pour mettre à l'eau des embarcations et radeaux jusqu'à l'embarquement, la manœuvre et le débarquement des personnes. ** • Préparer et mettre à l'eau, en toute sécurité, les embarcations et radeaux de sauvetage et s'éloigner rapidement du bord du navire. ** • Utiliser les dispositifs de largage en charge et sans charge. • Récupérer, en toute sécurité, les embarcations, radeaux et canots de secours. ** • Réenclencher correctement ces dispositifs. • Faire démarrer et fonctionner un moteur intérieur installé à bord d'une embarcation de sauvetage ouverte ou fermée. • Ramer, barrer, gouverner au compas. ** • Utiliser les divers éléments de l'armement des embarcations et radeaux de sauvetage. ** • Gérer et utiliser les dispositifs de repérage. ** • Utiliser le matériel radioélectrique portatif pour embarcations et radeaux de sauvetage. ** • Utiliser le matériel de signalisation, y compris engins pyrotechniques. • S'occuper des blessés pendant et après l'abandon du navire en utilisant le matériel de 1er secours et 		12h

		les techniques de réanimation. **		
Total de la formation R CAEERS			16 h	

Validation de la formation

Evaluation et tests écrit et pratique viennent valider les acquis. L'apprenant doit obtenir une note supérieure à 10 dans chacun des modules.

Moyens pédagogiques et équipements

Formations dispensées en centre, en présentiel et dans différentes salles et lieux selon les besoins respectifs des modules

Salle standard équipée de tableau, paperboard et PC pour les cours théoriques et milieu marin (pleine mer) pour les exercices techniques de survie.

Les équipements et combinaisons d'immersion sont fournis durant la formation.

Dispositifs permettant d'apprécier les connaissances et les compétences

Pour l'évaluation

- Appréciations ; Grilles d'évaluation ; Bilans points forts / points faibles.
- Grilles de lecture / grilles d'évaluation (critères qualitatifs).

Pour la formation

- Liste d'émargement ; Compte-rendu ; Procès-verbaux ; Bilan de la formation ;
- Questionnaire d'évaluation de la formation
- Attestation de réussite

Indicateur de performance

	2021	2022	2023	2024
Taux de réussite	100%	100%	100% *	100%

Équivalences

Pas d'équivalence de diplôme ou de titre

Réseaux partenaires pour une personne en situation handicap

Cf. livret d'accueil (disponible sur le site : www.efpma-martinique.com)

Coût, date de sessions

410 euros.

Financement

Nous consulter, diverses possibilités de financement existent selon votre situation ou votre statut (salarié (e), indépendant (e), demandeur (euse) d'emploi, autre...

Comprendre le déroulement de votre inscription

- ✚ Entretien préalable pour étude du projet de formation (entretien téléphonique, Visio, échange par courriel et / ou physique).
- ✚ Dossier d'inscription : téléchargement sur notre site internet www.efpma-martinique.com ou transmission par courriel
3 possibilités pour transmettre votre dossier : par courriel, voie postale, boîte aux lettres devant l'établissement (*cf. dossier de candidature*)
- ✚ Délais de dépôt du dossier : 6 semaines avant le début de la formation (*date limite désignée*)
- ✚ Accusé de réception du dossier par courriel
- ✚ Convocation de la commission de sélection 4 semaines avant le début de la formation
- ✚ Convocation des candidats retenus.

Les candidats non retenus pour diverses raisons seront informés par voie postale ou par courriel